

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'IRAQ—LA RÉACTION À LA PROTESTATION
CANADIENNE—L'IMMIGRATION DES
JUIFS D'IRAQ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma première question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures est celle-ci: il y a huit ou neuf jours j'ai posé une question au sujet de la réaction du gouvernement irakien à la protestation du gouvernement canadien, ou aux instances présentées par notre ambassadeur au sujet du massacre d'un certain nombre de Juifs et autres personnes dans ce pays. Quelle a été sa réaction?

Deuxièmement, le ministre est-il maintenant en mesure de nous dire si le gouvernement accorde une attention sympathique à l'immigration au Canada des Juifs d'Iraq qui veulent fuir les menaces d'oppression et venir au Canada?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, un message a été adressé au gouvernement d'Iraq. Nous n'avons pas reçu de réponse mais certaines de nos appréhensions à l'égard de nouveaux procès et exécutions ont diminué depuis, ce qui est sans doute significatif. Peut-être les instances conjointes du Canada et de nombreux autres pays ont-elles eu une influence sur le gouvernement de l'Iraq. Nous l'espérons tous sûrement.

Cet après-midi, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et moi-même devons rencontrer les représentants du Canadian Jewish Congress pour discuter, à partir des instances qu'ils nous ont présentées, la question de faciliter l'entrée au Canada des Juifs irakiens. Je le répète, la question est très complexe et il nous faudra être certains que les mesures que nous prendrons ne nuiront aucunement à ces malheureux.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas très bien ce qu'entend le ministre quand il parle de la complexité de la situation.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le très honorable représentant voudrait-il poser sa question supplémentaire?

Le très hon. M. Diefenbaker: Voilà ma question supplémentaire. En quoi réside la complexité de la situation concernant les Juifs irakiens et les autres réfugiés qui tentent de venir au Canada?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, malheureusement les requêtes de ce genre adressées jusqu'ici ont parfois entraîné, pour les personnes qu'elles étaient censées aider, les

[M. l'Orateur.]

effets les plus défavorables dans leur pays où elles ont fait l'objet de réactions violentes.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'informer les députés que le temps consacré aux questions orales est expiré. Demain peut-être, on consacra moins de temps aux événements du jour à Montréal, et davantage à ceux qui se déroulent ailleurs. Ainsi, la présidence essaiera de protéger les minorités et d'accorder plus de temps aux députés de l'arrière-ban.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): M. l'Orateur, j'aimerais maintenant à faire l'annonce hebdomadaire des travaux de la Chambre. Tel qu'entendu, nous aurons demain un débat spécial, inspiré par la conférence fédérale-provinciale. Lundi prochain, nous proposerons la troisième lecture des bills n^{os} C-154 et C-155, qui relèvent de mon collègue le ministre de l'Agriculture. Nous poursuivrons avec l'étape du rapport du bill n^o C-156, puis avec le bill n^o C-157 si les témoignages du comité de l'agriculture sont alors disponibles. Nous avons l'intention de proposer ensuite la deuxième lecture du projet de loi sur les biens transmis par décès et de procéder à l'étude du rapport du comité et à la troisième lecture, le reste de la semaine, de mardi à jeudi. Comme je l'ai dit, le bill sur la réorganisation du gouvernement subira la première lecture lundi, et nous nous proposons d'aborder le débat en deuxième lecture quand l'étude du bill relatif à l'impôt sur les successions sera terminée, à la fin de la semaine prochaine.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): J'ai une question à poser au leader du gouvernement à la Chambre, monsieur l'Orateur. Le ministre accepterait-il de proposer plus tard aujourd'hui, si la Chambre y consent, l'adoption du troisième rapport du comité permanent des privilèges et élections, afin de permettre à ceux qui divergent d'opinions de faire connaître leurs vues avant le départ, dimanche, pour sa tournée des provinces de l'Atlantique, du comité permanent des transports et des communications?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, les travaux prévus pour aujourd'hui ont déjà été mis en délibération. Je suis disposé à proposer l'adoption de ce rapport sous peu, si c'est nécessaire. Mais peut-être devrions-nous nous en tenir au programme prévu pour aujourd'hui.

M. McGrath: Puis-je soulever cette question au moment de l'ajournement, à 10 heures?